

Caractéristiques

Code ISIN : FR0013387107

Date de lancement : 23/04/2019

Actif net : **74 188 215 €**

Valeur liquidative : **102,34 €**

Équipe de gestion

Roberto PACAULT, CFA

Hector Garrigue, CFA

Lionel Melka

Commentaire mensuel

Les marchés obligataires européens ont bénéficié du ton accommodant de la banque centrale européenne en début de mois et de l'apparition d'un nouveau variant en fin de période. Les inquiétudes engendrées par ce dernier ont fait baisser les actifs risqués (EuroStoxx 50 TR : -4,3% ; S&P 500 TR en USD : -0,7% ; MSCI Emerging Markets TR en USD : -4,1% ; NIKKEI 225 TR en JPY : -3,7%) et augmenter les actifs refuges (les taux 2 ans et 10 ans allemands reculaient respectivement de -15 bps et -24 bps). Ce mouvement d'augmentation de l'aversion au risque s'est traduit dans l'univers obligataire par un écartement des *spreads* de crédit (iTraxx Xover : +27 bps) et une augmentation de la volatilité sur les taux souverains qui a atteint son plus haut niveau de l'année.

Dans ce contexte « *risk off* », les dettes souveraines ont surperformé celles d'entreprises (Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury TR : +174 bps ; Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate TR : +19 bps). Au sein du crédit, les dettes hybrides et celles notées *High Yield* sont les plus impactées par ce regain de volatilité (iBoxx EUR Non-Financials Subordinated TR : -48 bps ; Bloomberg Pan-European High Yield TR : -57 bps). Le fonds a bénéficié sur la période de son exposition aux dettes souveraine et quasi-souveraine à long terme (OAT, RATP, Ile de France) mais a été pénalisé par ses titres *High Yield* ainsi que par ses positions de couverture de risque de taux.

Au cours du mois, nous avons participé à l'émission SLB (*Sustainability Linked Bond*) ACCOR 28. Cette dernière conditionne le taux de coupon après 2025 à l'atteinte d'objectifs environnementaux. Le premier objectif vise une réduction de -25% des émissions de GES de *Scope 1 & 2* de la société d'ici à 2025 (vs 2019), le second ambitionne une réduction de -15% des émissions de GES *Scope 3* d'ici à 2025 (vs 2019). Pour atteindre le premier objectif la société engagera la rénovation énergétique de ses établissements ainsi que le développement de sources d'énergie verte sur site. Alors que pour le second objectif, les efforts seront portés au niveau des franchises, de l'offre de boissons et de nourriture ainsi que sur le service de buanderie.

Performance historique de la part (B EUR)



Données au 30 novembre 2021	Performances							Mesures de risque		
	Novembre	3 mois	YTD	1 an	3 ans annualisée	5 ans annualisée	ITD annualisée	Volatilité ITD	Sharpe ITD	Perte Maximale
Part B EUR	+0,21%	-1,30%	-2,04%	-1,81%	n.a.	n.a.	+0,89%	3,59%	0,25	-8,01%

Performances calendaires (part B EUR)													
	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2019	-	-	-	0.0% ⁽¹⁾	+0,2%	+1,6%	+1,1%	+1,2%	-1,1%	-0,8%	-0,4%	-0,9%	+0,9%
2020	+2,2%	+0,5%	-5,7%	+2,5%	-0,2%	+1,2%	+1,0%	-0,7%	+1,3%	+0,9%	+0,5%	+0,2%	+3,5%
2021	-0,5%	-1,2%	+0,2%	-0,2%	-0,1%	+0,3%	+1,0%	-0,2%	-0,7%	-0,8%	+0,2%		-2,0%

(1) : Performance du 23 au 30 avril 2019. Nous vous rappelons que les performances passées ne présumant pas des performances futures. Sources : HOMA Capital ; Bloomberg.

Caractéristiques techniques

	GIBF
Taux actuariel	0,77%
Sensibilité	5,23
Maturité	5,6 années
Cash	1,36%

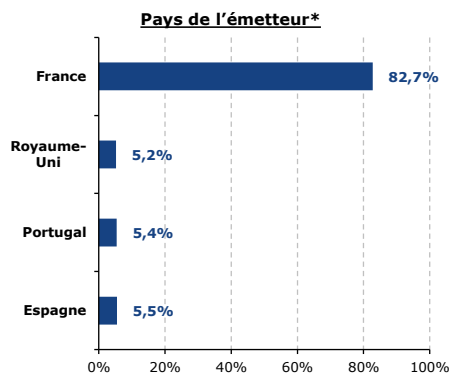
Sources : HOMA Capital ; Bloomberg.

Principales positions

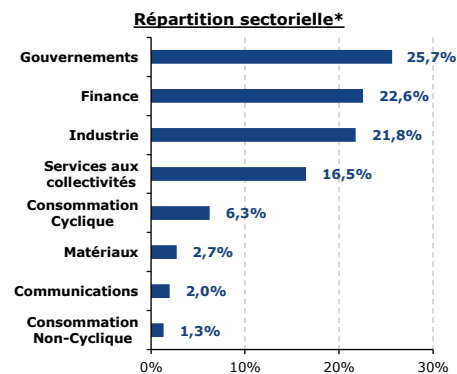
Emetteur	Poids
République Française	8,60%
Société du Grand Paris	7,06%
CNP Assurances	6,74%
Régie Autonome des Transp. Parisiens	6,22%
Région Île de France	5,41%

Sources : HOMA Capital ; Bloomberg.

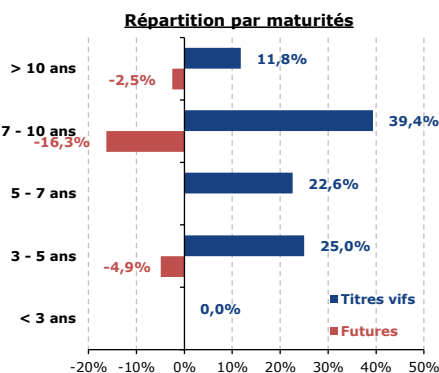
Allocations



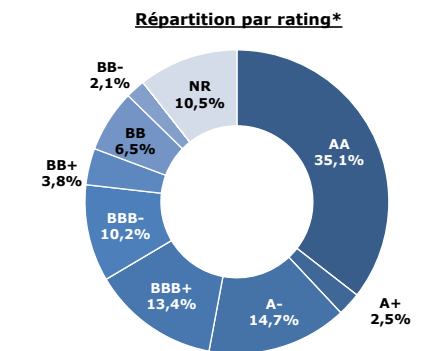
*Titres vifs uniquement. Sources : HOMA Capital ; Bloomberg.



*Titres vifs uniquement. Sources : HOMA Capital ; Bloomberg.



Sources : HOMA Capital ; Bloomberg.



*Titres vifs uniquement. Sources : HOMA Capital ; Bloomberg.

Contribution des projets financés aux Objectifs de Développement Durables



Définition : les Objectifs de Développement Durable (ODD), au nombre de 17, ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs.

Sources : HOMA Capital ; ONU.